

PROGRAMME DE FORMATION

THEMATIQUE : FORMATION ET TEST AIPR – Personnel Concepteur

NIVEAU : Initiale / confirmé

TYPE D'ACTION : Action de formation

TARIFS : Voir le devis ci-joint ou la grille tarifaire (site internet, affiché dans nos locaux).

DELAI D'ACCEPTATION : Mise en place de votre formation, dès retour du devis signé et accord du financement.

DUREE : Une journée, soit 7 heures de formation.

LIEU : Sur site ou Dans nos locaux

PUBLIC : Salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre, responsable de projet devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux : effectuer les demandes de travaux (DT), analyser les DT, demander des investigations complémentaires, transmettre les informations utiles sur les réseaux dans les dossiers de consultation et les marchés, réaliser les marquages et piquetages des réseaux enterrés et assurer le suivi et le contrôle des travaux.

ACCESSIBILITE HANDICAPE : Conditions d'accueil et d'accès au public en situation d'handicap

EFFECTIF : de 2 à 10 personnes par session

PRE-REQUIS : Reconnu apte au travail par la médecine du travail.

INTERVENANTS : Formateur spécialisé et validé par le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer

OBJECTIF DE LA FORMATION :

- ✓ Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT- DICT et le guide technique
- ✓ Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires
- ✓ S'entraîner sur des questions QCM concepteur tirées de la base de données mise à disposition

CONTENU DE LA FORMATION :

Procédures pour le responsable de projet avant chantier :

Formulaire DT : Guichet Unique et projet

Analyse des réponses, réalisation des investigations complémentaires (IC) et la détection de réseaux : classe de précision cartographique des ouvrages, responsabilité de prise en charge

Clause dans les marchés et DCE

Marquage et piquetage - Compétences des personnels Entraînement au QCM

Procédures exécutants avant les chantiers :

Formulaire DICT

Analyse des réponses du DCE et du marché Compétences des personnels

Application du Guide technique Lectures des indices et affleurant Travaux sans tranchée Entraînement au QCM

Procédures et actions à réaliser au cours du chantier :

Constat d'arrêt ou de sursis Constat de dommage Opérations sur chantiers Entraînement au QCM

SUIVI ET EVALUATION

- ❖ Passage de l'évaluation par QCM à l'issue de la formation

SUPPORT DE VALIDATION DES ACQUIS

- ❖ Il sera délivré aux participants une attestation de formation et de compétence (en cas de réussite au QCM).

Ce programme est conforme à l'obligation de compétences pour les personnels intervenants à proximité des réseaux consécutive à la réforme anti-endommagement (réforme législative et réglementaire du 22 février 2012 établie par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie)

LES METHODES PEDAGOGIQUES : Echanges avec les stagiaires, Exposés, Fascicule de formation, entraînement aux QCM tout au long de la formation. Au cours de la formation une documentation est remise à chaque stagiaire.

LA SANCTION DU STAGE : Une attestation de stage sera délivrée aux participants, une attestation de formation et de compétence (en cas de réussite au QCM)

LA MODALITE D'EVALUATION ET DE SUIVI :

Évaluation pédagogique : au cours de la formation, des évaluations formatives au travers de questionnaires et de mises en pratique sont réalisées.

Évaluation de satisfaction « à chaud » : elle permet à chaque stagiaire d'exprimer son opinion sur le déroulement du stage au travers de divers indicateurs de qualité.

Évaluation de satisfaction « à froid » : un mois après la formation, le stagiaire a la possibilité de formuler son ressenti sur la formation, son efficacité, son bien-fondé avec un regard plus objectif, riche d'un mois d'expérience nouvelle. L'analyse de ces retours nous permet d'améliorer sans cesse nos formations et de les adapter au plus proche du besoin de nos clients.